

# Certificat

**Mortiers et produits connexes**  
**Colle à carrelage - Mortier Colle**

**COLLIMIX PRO (gris et blanc)**

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** VPI SAS  
4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons FR - 38080 L'ISLE-D'ABEAU  
**Usine** FR - 28700 AUNEAU

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



36 MC 509

**Décision de reconduction n° 2939-36 MC 509 du 08 janvier 2020****Cette décision se substitue à la décision n° 2802-36 MC 509 du 07 mars 2018**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

**C2 - E**

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

**Correspondant :**

Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)  
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB  
Pour le Président

  
Edwige PARISEL

## CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2  
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)  
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLE

Annexe du certificat

Décision n° 2939-36 MC 509 du 08 janvier 2020

**CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION**

**COLLIMIX PRO (gris et blanc)**

**DOMAINE D'EMPLOI**

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

**GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE**

- Taux de gâchage : de 23 à 25 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 5,8 l à 6,2 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 3 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

**NATURE DES SUPPORTS**

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

**PREPARATION DES SUPPORTS**

Support	Préparations particulières
Chape fluide à base de sulfate de calcium	
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	
Ancienne peinture de sol	
avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
voir dispositions complémentaires ci-dessous	

**DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES**

**Chape fluide à base de sulfate de calcium :**

- > Traitement de la périphérie en local E2 :
  - soit bande de renfort TOILE IMPER marouflée dans CRYLIMPER (400 g/m<sup>2</sup>). Laisser sécher 2 h au moins, puis appliquer une seconde couche de CRYLIMPER (400 g/m<sup>2</sup>). Laisser sécher 16 h au moins.
  - soit mettre en place la bande de renfort auto adhésive BUTYLIMPER, puis appliquer une couche de CRYLIMPER (400 g/m<sup>2</sup>). Laisser sécher 2 h au moins, puis appliquer une seconde couche de CRYLIMPER (400 g/m<sup>2</sup>). Laisser sécher 12h au moins.
- > Produits de jointolement associés :
  - en local E2 : Joint Souple Universel de la Société VPI.

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT**

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLE